

Grimoire des modes de la conjugaison française



Les modes permettent d'exprimer l'attitude, l'intention du locuteur ; action, état, avenir, condition...



Ces modes sont répartis en deux grands groupes :

- les modes personnels, dans lesquels les formes du verbe varient avec la personne :
indicatif, subjonctif, (conditionnel),
impératif ;
- les modes impersonnels, dans lesquels les formes du verbe ne varient pas avec la personne : infinitif, participe.

Mode indicatif



L'indicatif est un mode personnel exprimant une action réelle ou présentée comme telle.

Présent

Présent d'énonciation
Présent de narration
Présent de vérité générale
Présent à valeur impérative
Présent à valeur de futur proche

auxiliaire avoir ou être
p du verbe conjugué

Passé composé

Action terminée s'étant déroulée dans un passé récent.

Passé simple

Actions ponctuelles
Actions principales
Actions successives

auxiliaire avoir ou être
p du verbe conjugué

Passé antérieur

Antériorité d'une action par rapport à une autre exprimée au passé simple
Action terminée, généralement brève.

Imparfait

Imparfait descriptif
Actions secondaires
Imparfait itératif (d'habitude)
Actions simultanées

auxiliaire avoir ou être
p du verbe conjugué

Plus-que-Parfait

Antériorité d'une action par rapport à une autre dans le passé (indiquée généralement au passé composé, au passé simple ou à l'imparfait)
Durée indéfinie
Action répétée ou habitude.

Futur simple

Action se déroulant dans le futur
Injonction
Supposition concernant l'avenir

auxiliaire avoir ou être
p du verbe conjugué

Futur antérieur

Antériorité d'une action par rapport à une autre déjà exprimée dans le futur
Supposition ou certitude concernant le moment où un fait sera accompli

Présent du conditionnel-valeur temporelle

Condition
Atténuation
Futur dans le passé

auxiliaire avoir ou être
p du verbe conjugué

Conditionnel passé-valeur temporelle
Condition dans le passé
Irréel du passé

Mode subjonctif



Le subjonctif est utilisé pour exprimer globalement une action ou une situation incertaine. Il implique une notion de possibilité : action envisagée/hypothèse, doute, souhait, etc

Présent

Souhait ou prière

Possibilité

Obligation

But, conséquence

Le fait présenté dans la subordonnée au subjonctif présent est contemporain ou postérieur au fait de la principale.

auxiliaire avoir ou être
du verbe conjugué

Le passé du subjonctif

Antériorité d'une action par rapport celle de la principale



Imparfait

Simultanéité ou la postériorité de l'action de la subordonnée par rapport à celle de la principale

Ex ; *Je regrettais qu'elle soit partie.*

auxiliaire avoir ou être
du verbe conjugué

Le plus-que-parfait du subjonctif

Antériorité d'une action par rapport celle de la principale

Ex ; *Je désirais vraiment qu'elle nous accompagnât.*

Ils souhaitaient maintenant qu'aucune catastrophe ne lui fût arrivée.

Le subjonctif est souvent employé à tort, notamment à l'oral, après la locution conjonctive "après que", sans doute par symétrie avec "avant que" qui nécessite, elle, d'être suivie du subjonctif. En effet, "après que" introduit une action qui a déjà eu lieu et qui n'est donc pas incertaine, puisqu'elle s'est déjà produite. Il faut ainsi employer l'indicatif après "après que".

Ex ; *Je l'ai vu après qu'il est parti* et non *Je l'ai vu après qu'il soit parti.*

Mode participe

Le mode participe est impersonnel, c'est-à-dire qu'il n'est pas précédé des pronoms je, tu, il, nous, vous et ils. L'usage le plus courant du participe est de pouvoir désigner le verbe comme un adjectif tout en gardant ses propriétés de verbe. Il n'a donc pas de valeur modale.

Présent

Action qui s'accomplit en même temps que celle exprimée par le verbe principal.

Valeur verbale : il peut recevoir des compléments et un sujet propre.

Ex ; *Je l'ai vu sortant de la poste.*
(alors qu'il sortait de la poste)

adjectif verbal qui s'accorde en genre et en nombre avec ce qu'il qualifie.

Ex ; *Les résultats sont encourageants.*

L'orthographe de certains adjectifs verbaux diffère de celle du participe présent correspondant :

différant (participe présent du verbe *différer*) → *différent* (adjectif verbal)

fatigant (participe présent du verbe *fatiguer*) → *fatigant* (adjectif verbal)

Passé

Employé sans auxiliaire, il a une valeur d'adjectif et s'accordera en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte.

Il est utilisé pour la formation des temps composés, aux modes actif et passif.



Le gérondif est une forme du participe présent généralement précédée de la préposition en. Il a la valeur d'un complément circonstanciel de temps, de manière, etc.

de temps :

Les enfants apprennent en s'amusant.

de cause :

En criant, il a réveillé tout le monde.

Combiné avec aller, le gérondif marque l'action continue, la progression dans le temps :

La crainte va grandissant.



Mode infinitif

L'infinitif occupe une place à part dans le système verbal, entre autres en raison de sa forme fixe (invariable). On dit du verbe à l'infinitif qu'il est un verbe non transformé.

Présent

ordre adouci
interdiction
peut se rapporter aussi bien au présent et à l'avenir qu'au passé

Passé

fait achevé qui s'est produit avant l'action exprimée par le verbe principal
Ex ; *Après avoir étudié, il se prépare à sortir avec ses amis.*



Mode impératif

L'impératif est un mode non personnel. Il a la valeur d'un verbe ou d'un nom. Le verbe se forme sans pronom et la phrase contient généralement un point d'exclamation.

Présent

ordre
exigence/demande
conseil
interdiction
souhait

Passé

injonction, mais nécessité qu'une action ait lieu avant un moment déterminé. En dépit de son appellation, l'impératif passé est ainsi plutôt relié à une action devant se terminer dans le futur.
Ex ; *Aie bouclé ton rapport d'ici la fin du mois.*

Soyez partis d'ici 20 heures !



Les terminaisons de l'impératif présent suivent celles du présent de l'indicatif, hormis pour les verbes du premier groupe dont la deuxième personne du singulier se termine par un e et non un s : *repasse, repassons, repassez.*

Cependant, le s de terminaison peut être ajouté pour des raisons **d'euphonie** dans les phrases où le verbe est immédiatement suivi de "y" ou "en". Dans ce cas, un tiret doit être ajouté entre le verbe et "y" ou "en" : *manges-en, songes-y.* Enfin, cette règle n'est pas valable lorsque "y" et "en" dépendent plutôt d'un infinitif et non du verbe à l'impératif, par exemple : *ose y déroger, va en prendre, etc.*



Les modes verbaux indiquent la façon de présenter l'action ou l'état.

Les modes verbaux en français

